

à l'ombre de la coutume et des libertés locales; l'école intimement liée à la famille et, chose surprenante pour un siècle qui ne veut reconnaître que l'ignorance aux siècles qui l'ont précédé, l'instruction primaire déjà très répandue (peut-être plus qu'aujourd'hui), même en plein moyen âge et au sein des plus sauvages régions de nos Alpes. Il fait voir encore l'union des diverses classes reposant sur la religion, sur la pratique des vertus domestiques et sociales, sur l'amour du roi qui personnifiait la patrie tout entière¹. enfin la *question sociale* résolue pendant de longs siècles par l'épargne, le culte du foyer et la liberté testamentaire, liberté qu'il faudrait au moins se hâter de rendre aujourd'hui aux petits propriétaires et aux paysans, si l'on recule devant une restitution générale.—Tels sont les principaux traits de cette vieille société que nous ne connaissons encore que par les fantaisies brodées sur le moyen âge ou par les critiques des abus de l'ancien régime, c'est-à-dire de la période de décadence qui a rempli le XVIII^e siècle et même une partie de XVII^e.

La famille, les mœurs, la coutume, les traditions, voilà ce qui fait les peuples forts et libres. Voilà les organes admirables que M. de Ribbe nous présente fonctionnant dans notre pays du XIV au XVIII^e siècle. Ils font encore de nos jours la vitalité merveilleuse de la race anglo-saxonne en Europe et en Amérique. On les retrouve également conservés dans quelques contrées de l'Allemagne, dans plusieurs des petits cantons de la Suisse, dans la Biscaye, etc. Quant à nous, nous avons fait table rase, la vie nomade a remplacé la vie domestique, nos institutions et nos lois semblent toutes dirigées contre la stabilité de la famille et de la coutume. C'est pourquoi nous voyons croître la désagrégation des éléments sociaux et un antagonisme capable de les briser tous quelques jours. La conclusion s'impose : nous ne trouverons le salut qu'en revenant aux traditions de la vie domestique, qui sont en même temps celles de la vie sociale.

Le livre de M. de Ribbe a sa place marquée, non-seulement dans la bibliothèque de tous ceux que les problèmes sociaux intéressent, mais encore sur la table de toutes les familles chrétiennes. Ce n'est pas assez, et le plus utile serait qu'une intelligente propagande le fit pénétrer dans les familles les plus tourmentées par le mal moderne. Car personne ne le lira sans recevoir une impression profonde et un enseignement.

(Extrait de la *Revue Catholique des Institutions et du Droit*, publiée à Grenoble, France.)

V. NICOLET.

Avocat, doct. en droit.

La lettre suivante a été adressée depuis à M. Charles de Ribbe, auteur de l'ouvrage ayant pour titre : *Les Familles et la Société en France avant la Révolution, d'après les documents originaux* :

Frohsdorff, le 17 juin 1873.

Le livre que vous venez de publier, Monsieur, et dont j'accepte très volontiers l'hommage, serait bien de nature à convaincre l'esprit le plus rebelle s'il pouvait subsister encore un doute sur le rôle que Dieu, dans la société, a de tout temps assigné à la famille.

¹ Les classes pauvres n'étaient pas les moins dévouées au roi ni les moins aimées de lui. "S'il avient, dit Saint Louis dans ses *enseignements* à son fils, que quelque querelle qui soit mue entre riche et pauvre vienne devant toi, soutiens plus le pauvre que le riche, et quand tu entendras la vérité, fais leur-droit."